



## Séance extraordinaire municipale Mardi, 18 août 2020, 19h Ordre du jour

### Constatation du quorum

### Moment de réflexion

#### 1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 août 2020

#### 2. Règlements municipaux

- 2.1 Retrait et annulation du projet de règlement numéro 395-15-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H3 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la zone C-6 et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré
- 2.2 Avis de motion et dispense de lecture - premier projet de règlement numéro 395-16-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la nouvelle zone H-18-16 (abrogation de la zone C-6) et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré
- 2.3 Adoption du premier projet de règlement numéro 395-16-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la nouvelle zone H-18-16 (abrogation de la zone C-6) et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré

#### 3. Affaires municipales

- 3.1 Autorisation pour le traitement des punaises à gazon en période d'interdiction d'arrosage
- 3.2 Autorisation pour la reprise des séances publiques dès le 8 septembre 2020 avec les mesures de distanciations sociales

#### 4. Ressources matérielles et immobilières

- 4.1 Acquisition d'un moteur électrique d'urgence pour la navette fluviale

#### 5. Services techniques et travaux publics

- 5.1 IGF axiom
  - 5.1.1 Mandat de préparation des dessins techniques pour l'émissaire pluvial et la stabilisation de talus au 235, rue des Pluviers
  - 5.1.2 Octroi d'un mandat de services professionnels d'ingénierie

### Période de questions sur les points à l'ordre du jour uniquement

### Parole au Conseil

### Levée de la séance